

# Conservatoire de musique Sausseron-Impressionnistes

## Règlement des études

Année 2020-2021

### *L'éveil musical – 3 à 5 ans - cours collectif - Durée : 45 minutes*

L'Éveil musical est destiné aux enfants de 3 à 5 ans. Il guide leurs premiers pas en musique grâce à une pédagogie ludique.

### *L'Initiation Musicale – 5 à 6 ans - cours collectif - Durée : 45 minutes à 1 heures*

Le cours d'initiation musicale permet de se familiariser avec les familles d'instruments avant d'effectuer un choix et de débiter l'apprentissage d'un instrument.

Cette découverte proposée de manière ludique fait découvrir les premiers rudiments du langage musical : Chanter, écouter, apprentissage de quelques notes.

Au cours de l'année des présentations d'instruments sont proposées par les professeurs et des grands élèves du conservatoire.

## *Formation complète (plusieurs disciplines)*

### *La Formation Musicale (F.M.)*

Le cours de Formation Musicale est un complément indispensable qui permet aux élèves de devenir des musiciens autonomes.

Tous les répertoires de la musique classique au sens large sont abordés.

Le chant tient une place importante dans l'apprentissage de la Formation Musicale. Il développe l'écoute et l'oreille.

Les élèves peuvent venir au cours de Formation Musicale avec leur instrument de manière à rendre plus concrets les acquis musicaux et faire ainsi le lien entre l'apprentissage d'un instrument et le cours de F.M.

### *L'instrument (individuel ou pédagogie de groupe)*

Un des éléments clé d'une pédagogie personnalisée est le cours individuel.

Un enseignant peut cependant proposer à des élèves d'âge et de niveau homogènes une pédagogie de groupe, soit pour l'année complète, soit pour une période donnée.

Quelques éléments importants dans la pédagogie :

Développer des méthodes de travail permettant progressivement d'accéder à l'autonomie.

Tout au long de l'année des moments musicaux sont proposés permettant à l'élève de se produire en public et de partager ainsi le plaisir de sa pratique musicale. Ces prestations publiques sont aussi le moyen pour l'équipe pédagogique d'effectuer le contrôle continu de chaque élève.

### *Les pratiques collectives*

Les pratiques collectives ont une importance toute particulière.

Elles permettent de connaître d'autres musiciens, d'écouter d'autres instruments, de sociabiliser les enfants au sein d'un groupe et de participer à des concerts.

# *Les cycles*

## *Cycle Initiation Instrumentale – durée : 1 à 2 ans*

Durée du cours individuel d'instrument : 20 minutes

L'initiation instrumentale est proposée pour tous les élèves débutants et permet de confirmer le choix de l'instrument. Ce cycle a pour but de développer la motivation et d'installer l'habitude chez l'élève d'une pratique régulière qui permet une réelle progression.

En complément à son cours individuel l'élève doit participer aux cours collectifs de Formation Musicale et de chorale.

## *Le 1<sup>er</sup> cycle – durée : 3 à 5 ans*

Durée du cours individuel d'instrument : 20 minutes ou une heure en formation semi- collective

A partir de la 4<sup>ème</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle 30 minutes en cours individuel.

C'est la période d'acquisition des bases fondamentales, techniques, artistiques, et des méthodes de travail pour accéder à un début d'autonomie.

Le cours de Formation Musicale est obligatoire en 1<sup>er</sup> cycle.

La pratique de la chorale est une excellente formation qui permet de développer la voix, l'écoute, et permet de participer à des prestations publiques en groupes.

Dans les dernières années du 1<sup>er</sup> cycle, et en accord avec l'enseignant l'élève peut intégrer un ensemble instrumental.

## *Le 2<sup>ème</sup> cycle – durée : 3 à 5 ans*

Durée du cours individuel d'instrument : 40 minutes

Le 2<sup>ème</sup> cycle est une période d'approfondissement qui conduit à l'autonomie.

Renforcement des acquisitions du 1<sup>er</sup> cycle et développement de l'expression artistique.

Le cours de Formation Musicale est fortement conseillé afin d'acquérir la formation complète du musicien amateur.

Les élèves pianistes ont la possibilité de participer à la chorale.

Pour les autres élèves la participation à un ensemble instrumental devient indispensable.

## *Formule Loisir*

Accessible aux étudiants et adultes cette formule permet à deux élèves de bénéficier d'un cours collectif hebdomadaire de 30 minutes ou 2 cours par mois de 30 minutes individuel.

Chaque élève inscrit à cette formule dispose de 8 heures de cours d'instrument par an, qui peuvent être déclinés sous plusieurs formes, en accord avec l'enseignant.